Image not found or type unknown

Ma convention collective est-elle en rapport avec mon emploi ?

Par **Jo54**, le **23/02/2009** à **07:44**

Je suis secrétaire administrative dans une société dont les techniciens s'occupent de pilotage et de sécurité de chantier.
A temps complet (39h/sem dont 4h déclarées en hrs supplémentaire à 25%)je suis reprise sous la convention collective 3196 :
- pas de 13e mois,
- pas de congés prévus en cas de déménagement,
- refus systématique de reconnaître et payer les heures supplémentaires,
- pas de local aménagé pour le déjeuner et aucune contrepartie (chèque repas,etc)
Est-ce légal ?
Merci et cordialement,
J.HISSETTE

Par **frog**, le **23/02/2009** à **09:58**

Pour les questions relatives à la CCN 3196, je vous conseille d'exposer votre cas sur un forum spécialisé en la matière : http://www.sprp.com/forum/index.php

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés